



L'ASSISTANT DE RÉALISATION

Bloc 2 : préparer la distribution artistique d'un projet

Bloc 3 : repérer des décors

2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'action de formation	PAGES 12-13
Descriptif des activités	PAGES 14-16
Public concerné et objectifs	PAGES 17-20
Modalités de mise en œuvre	PAGES 21-25
Présentation générale	PAGES 26-27
Programme détaillé	PAGES 28-38
Conditions générales de vente	PAGE 39

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPi

Le CEFPP est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 35

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

● En tant que demandeur.euse d'emploi

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Pour plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

● En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

L'ASSISTANT DE RÉALISATION

UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE REALISATION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPP propose deux parcours diplômants reconnus par la **Commission Nationale de la Certification Professionnelle** et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'**Éducation Nationale** et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de réalisation** » niveau 5 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de réalisation » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

L'ASSISTANT DE REALISATION, UN PARTENAIRE INDISPENSABLE POUR LE REALISATEUR

DESCRIPTIONS DES ACTIVITES

Collaborateur direct du réalisateur, l'assistant de réalisation l'aide à concrétiser son projet et le décharge de l'organisation du tournage. Il évalue le temps de tournage et définit un plan de travail adapté au projet en rationalisant les moyens nécessaires à sa réalisation.

Intermédiaire entre le réalisateur et le producteur, l'assistant réalisateur doit imaginer des solutions de compromis entre les exigences artistiques et les contraintes économiques. Responsable de l'accomplissement du plan de travail qu'il réajuste en permanence pour l'adapter à la réalité du tournage, il décharge le metteur en scène de l'organisation et de la gestion de l'équipe et du tournage.

Intermédiaire entre le réalisateur et son équipe, il recueille et transmet les informations à l'ensemble des collaborateurs. Il supervise le tournage, impose le rythme de travail et veille à l'harmonisation des interventions de chacun. Il encadre également l'équipe artistique, et assure la mise en scène de la figuration.

POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Pour le tournage de fiction ou de programme audiovisuel, les textes conventionnels distinguent trois niveaux dans les deux filières complémentaires de la mise en scène :

1. auxiliaire de réalisation/ troisième assistant
2. deuxième assistant
3. premier assistant.

Le deuxième assistant aide le premier dans ses tâches administratives (dépouillement, plan de travail, feuille de service) ainsi que pour les repérages et la gestion du plateau (diffusion des informations auprès des techniciens).

Le troisième lui simplifie son travail pratique (gestion des loges, préparation des invités, encadrement de la figuration).

Évolutions possibles du premier assistant

Les assistants réalisateurs peuvent devenir directeurs de production, producteurs, scénaristes, réalisateurs ou diversifier leur travail sur différents types de production. Historiquement, nombre de réalisateurs européens sont passés par la fonction d'assistant

Validation des compétences

Dans le cadre de l'obtention du titre "Assistant de Réalisation" inscrit au RNCP, il est possible de compléter cette formation par d'autres blocs de compétences.

Bloc 4 : Préparer la phase logistique et technique d'un tournage (long-métrage, série, unitaire)

Il est ainsi possible de débiter dans le secteur en ayant tantôt un poste d'assistant régisseur adjoint, tantôt un poste de deuxième assistant réalisateur sur un autre film. Il arrive même que pour la réalisation d'un court métrage, l'assistant de réalisation soit seul pour assumer les deux faces de ce métier.

De manière générale, au sein de l'équipe mise en scène, l'assistant de réalisation occupe le poste de second assistant réalisateur. Lorsqu'il intègre l'équipe régie, il occupe le poste d'assistant régisseur adjoint

Évolutions possibles du premier assistant

Les assistants réalisateurs peuvent devenir directeurs de production, producteurs, scénaristes, réalisateurs ou diversifier leur travail sur différents types de production. Historiquement, nombre de réalisateurs européens sont passés par la fonction d'assistant ; ce qui n'est plus le cas depuis la nouvelle vague.

A la télévision, il semble possible aux assistants (qui sont sur le plateau, physiquement loin de la régie) de passer à la réalisation. Cette évolution est plus évidente pour les truquistes et les scriptes qui sont dans le car avec le réalisateur ou les opérateurs ralenti qui montent des séquences en direct. En revanche, l'assistant peut plus facilement évoluer vers la direction de production, qu'il travaille en télévision ou en cinéma. Aujourd'hui, on accède plus souvent à la réalisation en fiction en se faisant remarquer par ses premiers courts-métrages.

UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

Définition d'un bloc de compétence

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation

■ Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lorsque celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

"Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)."

La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

■ Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel

■ Préparation au certificat d'assistant de réalisation

■ PUBLIC CONCERNÉ

Régisseurs, troisièmes assistants réalisateurs, assistants de production et collaborateurs d'entreprises souhaitant comprendre les enjeux de la mise en scène par le biais de l'assistantat à la réalisation et du casting.

Les stagiaires peuvent toutefois avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

■ PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

o Pour les étudiants : un niveau Bac + 2

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou
- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF.

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc.)

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Objectif principal :

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances de base nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant de réalisation spécialisé dans la direction de casting et dans le repérage de décors.

Objectifs détaillés :

A l'issue de ce programme, les stagiaires :

- Organiseront et exploiteront des essais filmés dans le cadre d'un casting d'artistes professionnels ou amateurs
- Prépareront le travail de repérage sur la base de la lecture d'un scénario
- Effectueront des recherches de décors : bâti, décors naturel

OBJECTIFS DÉTAILLÉS PAR BLOC DE COMPETENCES

Bloc d'activités 2 :

Préparer la distribution artistique d'un projet (long-métrage, série, unitaire)

Préparation de la phase de casting

- Lecture analytique du scénario et de la note d'intention du réalisateur dans la perspective de la préparation du casting,
- Dépouillement des rôles selon les besoins du réalisateur,
- Accompagnement du réalisateur et du producteur pendant toute la phase de recherche des rôles,
- Représenter le réalisateur lors des castings en tenant compte de ses besoins et des possibilités de production,
- Constitution d'une base de comédiens (fichier casting) pour la recherche des rôles,
- Animation de son réseau professionnel,
- Castings sauvages pour rechercher des personnes authentiques (non comédien).

Organisation et exploitation des essais filmés dans le cadre d'un casting

- Organisation d'auditions filmées,
- Montage des essais filmés,
- Présentation au réalisateur d'un éventail de profils différents.

Préparation des dossiers administratifs des comédiens sélectionnés

- Suivi administratif des comédiens,
- Vérification de la conformité des documents nécessaires avant le tournage (assurance, pièce d'identité...),
- Respect de la réglementation en vigueur (conventions collectives et code du travail).

Bloc d'activités 3 :

Repérer les décors (long-métrage, série, unitaire)

Préparation du repérage de décors

- Lecture analytique du scénario dans la perspective du repérage des décors (dépouillement par décor),
- Entretiens avec le réalisateur pour connaître l'univers de l'auteur,
- Coopération avec la production.

Recherche de décors

- Recherche de décors naturels, intérieurs, en France ou à l'étranger,
- Gestion du réseau professionnel.

Rendre un décor prêt au tournage

- Identification des potentielles difficultés artistiques et techniques des décors,
- Proposition d'aménagement de décors,
- Établissement de dossiers complets de repérage de décors.



METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES BLOCS

La validation de la certification repose sur 2 techniques d'évaluation :

- Des simulations et cas pratiques (contrôle continu)
- Des dossiers soutenus devant un jury
- Un stage pratique en entreprise.

BLOC 2

Mise en situation professionnelle (*contrôle continu - 20 min d'oral*) :

Les candidats rencontrent un réalisateur qui leur présente son scénario de court-métrage. Les candidats ont la possibilité de leur poser des questions pour connaître ses intentions de mise en scène, ses attentes de comédiens.

Les candidats organisent un casting et préparent individuellement un dossier qu'ils doivent à l'issue du bloc de compétence, présenter à tour de rôle au réalisateur.

BLOC 3

Mise en situation professionnelle (*contrôle continu - 20 min d'oral*) :

Les candidats rencontrent un réalisateur qui leur présente son scénario et les ses attentes en termes de décors. Les candidats doivent effectuer des repérages et présenter individuellement un dossier face au réalisateur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES PAR BLOC DE COMPÉTENCES

Bloc d'activités 2 :

Préparer la distribution artistique d'un projet (long-métrage, série, unitaire)

Effectuer une lecture minutieuse du scénario afin de rédiger pour chaque rôle une fiche de description physique et de personnalité après concertation avec le réalisateur.

Rechercher des comédiens en activant son réseau de contacts extérieurs (théâtres, agents ...) afin de constituer un fichier casting.

Effectuer des castings sauvages dans l'objectif de présenter au réalisateur un fichier de choix potentiels pouvant correspondre à ses attentes.

Présenter au réalisateur des essais filmés et montés avec les comédiens presentis.

Assurer le suivi administratif des dossiers en accord avec la réglementation (convention collective des artistes interprètes et des acteurs de compléments, CHSCT) et le code du travail.

Bloc d'activités 3 :

Repérer les décors (long-métrage, série, unitaire)

Répertorier tous les lieux correspondants au scénario en tenant compte des attentes artistiques du réalisateur et le du cadre budgétaire du film définit par la production.

Organiser des recherches de décors rationnelles et ciblées en s'appuyant sur un réseau de contacts extérieurs pour diffuser une annonce (agence de décors, presse spécialisée, réseaux sociaux...).

Proposer un dossier à la production, au réalisateur et aux différents chefs de postes pour appréhender les potentielles difficultés artistiques et techniques des décors en tenant compte de l'enveloppe budgétaire définie par la

Organiser des recherches de décors rationnelles et ciblées en s'appuyant sur un réseau de contacts extérieurs pour diffuser une annonce (agence de décors, presse spécialisée, réseaux sociaux...).

Proposer un dossier à la production, au réalisateur et aux différents chefs de postes pour appréhender les potentielles difficultés artistiques et techniques des décors en tenant compte de l'enveloppe budgétaire définie par la production.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Le Titre d'Assistant de Réalisation, inscrit au RNCP sous le numéro RNCP34719 est susceptible d'être délivré en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Chacun des Blocs de Compétence qui le composent, eux-mêmes inscrits au RNCP, peut aussi être obtenu par le biais de la VAE :

Bloc 1 RNCP34719BC01 "Organiser et planifier un tournage (long-métrage, série, unitaire)"

Bloc 2 RNCP34719BC02 – Préparer la distribution artistique d'un projet (long-métrage, série, unitaire)

Bloc 3 RNCP34719BC03 – Repérer les décors (long-métrage, série, unitaire)

Bloc4 RNCP34719BC04 – Préparer la phase logistique et technique d'un tournage (long-métrage, série, unitaire)

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.

Taux d'obtention du diplôme : en 2022, 69,5% des stagiaires ayant suivi la formation d'Assistant de Réalisation ont obtenu un certificat inscrit au RNCP (titre d'assistant de réalisation ou blocs certifiants d'assistant réalisateur, casting, repéreur, régie)

Taux d'insertion professionnelle : sur l'ensemble des stagiaires 2019 - 2022, 94% étaient insérés dans l'emploi 1 an après leur sortie dont 89% dans le secteur cinéma - audiovisuel (stagiaires ayant répondu à l'enquête ou dont les informations sont connues)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	6 semaines (210 heures)
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 27/01/25 au 7/03/25
Modalités d'organisation :	Présentiel
Prix :	7 800 uros HT

*** Le CEFPF accompagne les candidats pour constituer leur dossier de financements (région, Transition pro...)**

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Alternance de formation théorique et d'exercices pratiques (Travaux Dirigés, simulations professionnelles à partir de scénario de court et de long métrage).
Nombre de stagiaires par poste de travail :	1 ordinateur Mac par personne (logiciel Pack Office + licence MMS)
Modalités d'évaluation :	Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
En fin de formation :	A l'issue de chaque bloc de compétence, les stagiaires préparent un dossier pendant 2 jours qu'ils présentent pendant 20 min face à un jury composé de professionnels en activité.

PRESENTATION GÉNÉRALE

■ SEMAINE 1 À 4 :

LE CASTING

■ SEMAINES 5 ET 6 :

PHASE DE PRÉPARATION AU TRAVAIL DE REPÉRAGES

MÉTHODE DE RECHERCHE ET PHASE DE PRÉPARATION D'UN DÉCOR

PROGRAMME DÉTAILLÉ

BLOC DE COMPETENCE 2 PREPARER LA DISTRIBUTION ARTISTIQUE D'UN PROJET

■ SEMAINE 1 : LE CASTING

■ 1^{ère} journée :

Définition du poste de responsable de distribution artistique et de son assistant

-La Consultation des rôles principaux, du directeur de casting. Analyses des nécessités suivant la diversité des projets de fiction : (long métrage, animation ou télévision, série documentaire), du genre du film: d'époque, contemporain, comédie) et des univers des réalisateurs.

Les différentes étapes de la recherche où intervient l'assistant

- Distribution en amont des scénarios de C.M.
en vue d'une réflexion sur le casting et d'un scénario de L.M pour le dépouillement des rôles (comédiens et casting sauvage)

-Distinction entre les rôles « principaux », les rôles « secondaires », les petits rôles, les silhouettes à lister à partir des scénarios distribués....

■ 2^{ème} journée :

L'environnement de la recherche du directeur de casting

La Charte Déontologique de l'A.R.D.A

- La plateforme des Agences artistiques et le travail avec les agents.

- Les différentes agences à Paris et en Europe.

- Les autres fichiers (Pôle emploi, électronique, régionaux...).

- Les écoles de théâtres Nationales, régionales, parisiennes et les auditions de sorties.

La connaissance de l'acteur : Cinéma, Théâtre TV.

L'organisation du casting

- Propositions d'acteurs pour chaque rôle sous forme de trombinoscope et/ou de dossier papier.

- Organisation des rendez-vous et envoi des textes aux agents ou directement par l'assistant.

- Choix des scènes ou impro. pour les essais

- Dépouillement des cv et photos reçus par internet

■ 3^{ème} journée :

L'organisation du casting

- Mise en place de tableaux et planning

- trombinoscopes

Mise en oeuvre du casting.

Simulations pratiques avec la caméra entre stagiaires

Comment donner la réplique à un comédien tout en filmant sa scène ?

- Le cadrage des essais, savoir filmer les comédiens du point de vue technique et pratique.

Rencontre avec un Agent Artistique

La relation de l'agent avec son équipe d'acteurs et d'auteurs.

Sa relation avec les directeurs de casting, les assistants, les essais.

Sa relation avec la production.

Les contrats

Sa relation avec l'équipe de tournage

■ 4^{ème} journée :

Analyse des personnages

- Les différents profils (âge, psychologie, origine social...).

Chaque stagiaire devra organiser sa propre recherche de comédiens et entreprendre un travail de réflexion et d'organisation des essais

Le comédien, le non comédien : les essais, la psychologie, le respect

- La direction d'acteurs ou la mise en confiance d'une personne non-comédienne (enfants...)

Rencontre avec le réalisateur de long-métrage

Préparer les essais en accord avec l'univers du réalisateur et de son film...

Exercices casting avec les élèves de l'école

« Method Acting Center»

Présentations, Improvisations ou lectures filmées.

Par équipe de 2: Le casting et son assistant qui tient la caméra ou donne la réplique.

■ 5^{ème} journée :

Mise en Oeuvre

Prise de contact, Annonces, organisation, planning,

Trombinoscope par rôles... Trombinoscope par jour

Préparation des supports par l'assistant.

Visionnage des bandes démos voire des self tapes...

Trouver la résonance entre l'acteur et le personnage recherché...

-Les nouveaux protocoles sanitaires...

NB: « le casting » et son assistant gardent leurs masques et distances

Suite des exercices de casting avec les élèves de L'école « Methode Acting Center»

Les Présentation et les essais, scènes des scénarios, lues, jouées et filmées par équipe de 2:

Le casting et son assisant qui tient la caméra ou donne la réplique.

■ SEMAINE 2 : MISE EN PRATIQUE DU TRAVAIL DE L'ASSISTANT DU DIRECTEUR DE CASTING

■ 1^{ère} journée :

Le dépouillement du scénario de long-métrage

Analyse des personnages (âge, psychologie, origine social...).

Le casting comédiens ou « dit » sauvage

Différenciation entre rôles, silhouettes et Figuration.

Organisation du casting

Rencontre avec le réalisateur de long-métrage

Chaque stagiaire présente sa présélection au réalisateur en argumentant ses choix (Supports: CV et Photos plus bandes-démo ou selftapes)

Dépouillement des photos reçues par internet.

■ 2^{ème} journée :

Démarrage du casting comédiens

Accueil et essais des acteurs (Casting + son assistant).

■ 3^{ème} journée :

Suite du Casting

Recherches et prises de rendez vous (envoi des textes et planning)

La convention collective des artistes interprètes.

La réglementation en préparation et en tournage.

La DDCS: La commission des enfants du spectacle

■ 4^e journée :

La Montage

Initiation basique au montage et titrage des essais
Présentation et utilisations des outils techniques.
Dérushage de prises
Préparation des différents supports suivant les besoins du directeurs de casting: sur clé USB, en ligne ou par we transfer ou Whats app....
Exploitation des premiers essais filmés et Choix des prises
Montage des premiers essais et préparation les supports à envoyer aux réalisateurs.

■ 5^e journée :

Visionnage des essais filmés des acteurs pour les Courts Métrages.
Echanges avec en vue des Call back de la 3 et la 4^eème semaine ou de l'approfondissement des recherches de façon personnelle....
Présentation des dossiers à la réalisation et en argumentant ses choix
(Supports: CV et Photos + trombis + Essais montés)

■ SEMAINE 3 :

MISE EN PRATIQUE : DES ESSAIS AU CALL BACK

■ 1^{re} journée :

Montage et Visionnage

Rencontre et visionnage avec LE Réalisateur des comédiens castés et choix pour les call backs.
Comment filmer deux acteurs ensemble et mettre en valeur leur rapport
Affiner le cadrage dans le mouvement en gardant les regards.
Filmer les corps, l'énergie, les tensions...

■ 2^e journée :

Le casting dit « sauvage » : enfants, ethnique ou dans un certain milieu social , culturel ou professionnel.

La recherche d'un ou deux rôles principaux: enfant ou ados (Courts Métrages) pour l'assistant : Annonces, internet, rues, centres sociaux

La mission du Chargé de figuration (ou Chef de file) en préparation et sur le tournage...

La pratique du casting sauvage avec les enfants ou Ados
Préparation des essais pour un casting sauvage (matériel, autorisation, téléphone, plan secteur, basket, sac à dos, etc.)
Comment parler à un adolescent, un enfant, un non-acteur.

■ 3^{re} journée :

Montage, visionnage et analyse des essais des acteurs

(Qualité de jeu, d'écoute, d'intégration des indications, de souplesse...).

■ 4^e journée :

Choix de prises de façon personnelle par stagiaire.

Préparation des supports (trombis, CV , essais montés) pour la présentation face au jury

■ 5^e journée :

Présentation du Casting

Chaque stagiaire présente son « pré-casting » au groupe, aux intervenants en argumentant ses recherches, ses essais et ses choix en accord avec les réalisateurs

■ SEMAINE 4 :

CALL BACK ET FINITIONS DES CASTING

■ 1^{re} journée :

Suite de la présentation du Casting

Chaque stagiaire présente son « pré- casting » au groupe, aux intervenants

■ 2^e journée :

Organisation des Call Back

■ 3^e journée :

Suite des Call Back et Montage avec exports pour envoi aux réalisateurs. Suite des casting

■ 4^e journée :

Finitions des montages des essais à montrer aux réalisateurs.

Choix des prises.

Visionnage et échanges avec le réalisateur des acteurs présélectionnés

■ 5^e journée :

Visionnage et Analyse des essais : jeu , caméra, montage.

Soutenance orale du dossier face à un jury de professionnels

Chaque stagiaire présente sa palette de comédiens face à un réalisateur qui lui fait un retour et effectue son choix.

BLOC DE COMPETENCE 3 REPERER LES DECORS

■ SEMAINE 5 :

LE REPÉRAGE : DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET DES SES SAVOIR FAIRE

■ 1^{re} journée :

Description des activités

Les principaux domaines d'activité d'un repéreur, ses relations avec la production et les autres membres du tournage, ses missions.
Son recrutement, le travail avec le réalisateur et l'équipe mise en scène.

Exemple concret : Simulation pratique de repérage de deux décors (intérieur et extérieur)

■ 2^e journée :

Simulation pratique

Suite de la simulation pratique de repérage de deux décors (intérieur et extérieur), choix des clichés, présentation des repérages.

Les commissions du Film / Paris film

■ 3^e journée :

Intervention d'un architecte en chef des monuments historiques

Quelques repères historiques architecturaux

Intervention d'un chef décorateur

Problématiques de transformation d'un décor.

Exemples de décors de films

Visite Virtuelle de plusieurs immeubles de style architecturaux différents

■ 4^e journée :

Intervention d'un Directeur de production

Les contraintes économiques et légales
Le dossier à remettre à la production

Intervention d'un régisseur général

L'accessibilité à un décor pour une équipe de tournage
Les autorisations spécifiques et sécurisation sur lieux de tournage à risque.

■ 5^e journée :

Intervention d'un chef opérateur

L'efficacité d'une prise de vue (appareil photo numérique / Caméra)

PHASE DE PREPARATION ET MISE EN ŒUVRE DE REPERAGES

TP : Dépouillement d'un scénario orienté vers la recherche ciblée de lieux de tournage et compréhension des problématiques de recherche de décors en fonction du plan de travail
Mise en place d'une matrice multicritères pour structurer les recherches

Les outils du repéreur (logiciel de mise en page, appareil photo)

TD : Préparation des repérages, recherches internet, appels téléphoniques...

■ SEMAINE 6 :

PHASE DE PRÉPARATION AU TRAVAIL DE REPÉRAGES

■ 1^{re} journée :

Intervention d'un réalisateur & d'un premier assistant réalisateur ou d'un repéreur :

TP : Analyse des intentions artistiques du scénario pour cibler un décor extérieur

TP : recherches des décors intérieurs selon des intentions de réalisateur

■ 2^e journée :

TP : recherches des décors Intérieurs selon des intentions de réalisateur

■ 3^e journée :

TP : recherches des décors extérieurs selon des intentions de réalisateur

■ 4^e journée :

TP recherches des décors extérieurs selon des intentions de réalisateur
Préparation du dossier à présenter face au jury

■ 5^e journée :

Soutenance orale du dossier face à un jury de professionnels

restauration et hébergement des équipes, changements de décors, besoins en véhicules et équipements particuliers de toutes sortes (voitures, camions, grues...), besoins en figuration, cascades, .

■ PÉRIODE DE MISE EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

Un stage pratique conventionné d'une durée de 16 semaines vient compléter la formation en Centre. Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de réalisation.

Le stagiaire cherche, au cours de la formation, et en liaison

avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPF, la ou les entre-prises (tournages) dans lesquelles il effectuera son stage. Cette entreprise doit être agréée par le CEFPF et, si c'est le cas, le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le CEFPF et l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, en fonction du cadre d'objectifs déterminé avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil.

Une évaluation a lieu à l'issue de cette période dans le cadre du passage des examens devant le jury de professionnels pour l'obtention du certificat.

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Pendant toute la durée de la formation, les stagiaires ont la possibilité de participer à des ateliers visant à les soutenir la mise en place de leur projet professionnel.

Le stagiaire bénéficiera d'un diagnostic-bilan afin qu'il soit en mesure d'évaluer l'écart entre ses compétences et celles nécessaires pour atteindre son objectif..

Se connaître et valoriser son profil : LE CV

À quoi sert le Curriculum Vitae ? Quelles sont ses fonctions ?

Quelles sont les attentes du recruteur ?

L'impact des nouvelles technologies.

Rédiger un CV personnalisé

Les informations indispensables et celles que l'on peut passer sous silence

Le style et la structure

Les compétences, connaissances, études et centres d'intérêt

L'impact des nouvelles technologies

L'entretien : savoir se vendre

Valoriser ses compétences professionnelles et transversales dans un contexte spécifique

La communication verbale et non verbale

Les questions à se poser avant un entretien

Répondre à une offre de tournage

La candidature spontanée

Comprendre l'environnement économique pour mieux s'y insérer

Connaître le monde économique et professionnel,

Appréhender les codes et les règles pour s'adapter à une équipe

Le régime de l'intermittence

Conforter ses choix, adapter son projet professionnel aux contextes et au marché.

Prendre les premiers contacts, s'ouvrir des perspectives

Comment rechercher un tournage,

Comment traiter une source

Développer son réseau professionnel

Optimiser sa veille

Comment démarcher un professionnel

Identifier les personnes ressources en interne et créer son réseau de contributeurs.

PETITS CONSEILS POUR REUSSIR A S'INSERER A L'ISSUE DE LA FORMATION

Directeur de casting sur un court-métrage

Bien que le court-métrage soit souvent mal (ou pas) rémunéré, il est une voie envisageable pour évoluer vers le poste de directeur

renseignements et inscription : info@cefpf.com / standard : 01 40 30 22 35

de casting ou de repéreur. Or sur des long-métrages ou des séries de fiction, il sera plus facile de s'insérer en tant qu'assistant.e. En effet, en tant qu'assistant à la mise en scène (troisième assistant), on est recruté par le deuxième assistant, qui lorsqu'il évolue en tant que premier assistant permet à son troisième d'évoluer en tant que second assistant. Mais sur qui s'appuyer pour devenir premier assistant ?

Avoir un CV parallèle en tant que premier assistant sur des court-métrages peut alors convaincre un producteur de recruter un jeune premier assistant sur un film à petit budget.

En outre le court-métrage est le moyen de rencontrer des jeunes réalisateurs et de se créer un réseau professionnel qui passera au long-métrage, un jour ou l'autre. Mais attention, les courts-métrages auto produits par les réalisateurs sont à éviter d'un point de vue légal mais aussi sécuritaire.

(N'hésitez pas à contacter la FEMIS ou les FILMS DU GREC).

Un CV percutant

Le CV doit être mis à jour régulièrement et s'adapter au tournage sur lequel on postule

EX : indiquer sur son CV qu'on a la BAFA pour postuler sur un tournage avec des enfants.

En ce qui concerne les langues vivantes, n'hésitez à introduire dans votre CV un flash code qui renverra sur une vidéo de vous parlant la langue.

Faire partie d'une association

Avant de solliciter l'ARDA ou Les repéreur associés, d'autres associations tout aussi efficaces peuvent permettre de rencontrer d'autres professionnels

(Contatez l'ARA ou groupes de discussions sur Facebook)

Lire la presse professionnelle (Ecran Total, Le Film Français)

Vous pouvez venir au CEFPP pour consulter les revues et en faire des copies gratuites.

PETITS CONSEILS POUR EFFECTUER SON STAGE DANS DE BONNES CONDITIONS

Lors de l'entretien de recrutement avec le tuteur de votre stage, n'hésitez pas à lui poser les questions (même les plus gênantes)

- La gratification du stage.

Une gratification vous est versée si la durée de votre stage est supérieure :

- soit à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour),

- soit à partir de la 309e heure effective de présence dans la structure d'accueil

En dessous de ces seuils de durée, l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de vous verser une gratification.

- Les frais de repas.

- Les frais de transports

- Les modalités et les dates de remboursement des notes de frais (si vous engagez des frais).

- Si vous utilisez votre véhicule pour réceptionner du personnel, comment serez vous indemniser ? (attention à vérifier que votre

assurance vous permette d'utiliser votre véhicule personnel en véhicule professionnel).

- La durée de vos journées (attention si vous êtes pris en charge par un OPCO, la région ou le pôle emploi), le stage est censé durer 35 heures par semaine. Votre tuteur doit s'assurer que vous êtes bien couvert pendant cette période

SI VOUS NE TROUVEZ PAS DE STAGE OU SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES POUR VOUS INSERER

N'hésitez pas à nous solliciter pour vous aider à revoir votre CV, vous proposer des contacts, vous entraîner pour un entretien

A l'issue de la formation, les stagiaires pourront prétendre soit au poste d'auxiliaire réalisation ou soit à celui de régie.
Les missions sont transverses en régie et en mise en scène.

LES ACTIVITÉS DE L'AUXILIAIRE A LA RÉALISATION

Sous les directives des assistants réalisateurs ou des régisseurs, il est chargé notamment de veiller à la circulation des personnes sur le lieu de tournage, d'aller quérir les comédiens dans leurs loges et les conduire sur le lieu de tournage.

LES ACTIVITÉS DE L'AUXILIAIRE REGIE

Sous les directives du régisseur général cinéma ou du régisseur adjoint cinéma, il effectue des travaux liés à la régie, notamment effectuer des courses diverses de proximité en liaison avec le tournage du film ; participer à l'organisation des tournages en décors naturels et à la surveillance de la circulation sur le lieu de tournage ; installer dans les lieux de décors naturels, des loges des comédiens et maquillage ; assurer la fourniture et la tenue de la table régie.

LES ACTIVITÉS DU SECOND ASSISTANT

Cette fiche reprend et regroupe de façon synthétique les activités décrites dans l'étude qui sont confiées soit au second. Celui-ci assiste le premier assistant, plus particulièrement dans ses fonctions de repérage des décors, de planification du tournage et de gestion de l'équipe technique et artistique. Le premier assistant lui confie principalement des activités de vérification du plan de travail, d'information et d'accueil de l'équipe technique et artistique. Le 3ème assistant de réalisation est responsable du bon déroulement de la préparation des comédiens et de la figuration.

Il collabore à la planification du tournage :

- Vérifie le plan de travail.
- Edite et procède aux éventuels changements sur le plan de travail.
 - Rédige la feuille de service.
- Organise et vérifie le planning selon le conducteur (émissions tv).

Il collabore aux repérages des décors.

Il collabore à la gestion de l'équipe technique et artistique :
assiste le premier assistant dans la préparation des réunions et convocations

- Organise les réunions
- Recueille les informations auprès des chefs de poste
 - Organise les répétitions, les séances d'habillage
- Convoque les comédiens et les cascadeurs avant le tournage d'une scène.

Il accueille, informe et prépare les techniciens et les artistes, les figurants, les invités :

- Accueille les techniciens ponctuels (grue, steadycam, superviseur des effets spéciaux numériques,...)
- Relais les informations vers les personnes qui arrivent sur le film au fur et à mesure du tournage.
 - Accueille les comédiens, les figurants
- Préviens les maquilleurs en cas de retard des comédiens. Pour les émissions de télévision
 - Reçoit les invités et les animateurs
 - Organise la préparation des animateurs et des invités.
 - Accompagne les invités au maquillage, à la coiffure.
 - Donne aux invités le signal d'entrée sur le plateau

Il contrôle et vérifie les présences des comédiens, techniciens et du matériel

- S'assure de la présence des comédiens.
- Vérifie que tous les chefs de poste sont en place sur le plateau.
 - Vérifie toutes les positions des caméras avec le cadreur.
 - Vérifie décor et accessoires.
- Vérifie en coulisses que les invités sont bien maquillés, coiffés, équipés en matériel son (émissions),...

Il collabore à la direction de la figuration

Il collabore au découpage du décor par le premier assistant en zones et répartition de chaque zone vers les seconds assistants, (certains s'occupent des voitures, d'autres du personnel, de la figuration, etc.)



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

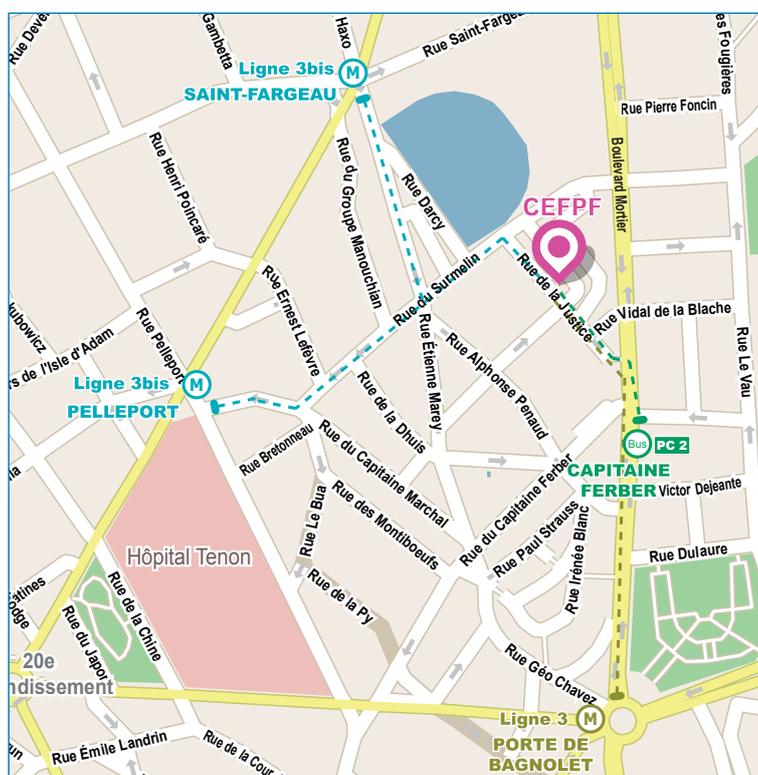
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ Standard : 01 40 30 22 35
Fax : 01 40 30 41 69
Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.